

## Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies Note d'orientation sur la notation du marqueur de genre (2019)

### CONTEXTE

Le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) reconnaît que l'inclusion et la participation systématique des femmes et la prise en compte du genre comme élément central de la consolidation de la paix sont essentielles à la reconstruction équitable des structures politiques, juridiques, économiques et sociales, et à l'avancement de l'égalité des sexes. Il ne s'agit pas seulement d'une question de droits des femmes, des jeunes femmes et des filles, mais aussi d'une consolidation de la paix efficace et pérenne. Le PBF reconnaît que la reconstruction après un conflit est l'occasion de « reconstruire mieux » en s'attaquant à l'inégalité des sexes de manière transformatrice vers l'égalité des sexes et en réaffirmant les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes.

Depuis son opérationnalisation en 2007 et dans le cadre de sa stratégie visant à prévenir la reprise du conflit, le PBF a adopté des mesures proactives pour soutenir les approches de consolidation de la paix qui promeuvent l'égalité des sexes. En 2010, le Secrétaire Général a engagé le système de l'ONU à allouer "au moins 15 % des fonds gérés par l'ONU dans la consolidation de la paix à des projets dont le principal objectif, conformément aux mandats des organisations, est de répondre aux besoins spécifiques des femmes, de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes"<sup>1</sup>. Pour atteindre cet objectif, le PBF a activement encouragé ses partenaires sur le terrain à développer des projets spécifiquement dédiés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, notamment par le biais d'initiatives exceptionnelles telles que l'Initiative de Promotion du Genre.

En tant que principe général, le PBF s'assure que l'ensemble de son portefeuille intégré la problématique du genre : c'est-à-dire que toutes les interventions de consolidation de la paix qu'il soutient tiennent compte du genre dans le cadre de l'analyse du conflit, la détermination des priorités, l'allocation du budget, la mise en œuvre, le cadre de résultats, les activités, ainsi que dans le suivi et l'évaluation. Le PBF s'assure également que le nombre de projets ayant pour principal objectif l'égalité des sexes dans la consolidation de la paix augmentent. En 2018, le PBF a dépassé de 10 % l'objectif fixé dans le Plan stratégique, à savoir investir 30 % de son budget total dans la consolidation de la paix sensible au genre. Le PBF n'approuve plus de projets avec un marqueur de genre 0 et décourage les projets avec un marqueur de genre 1. Cependant, il faut noter que les projets avec un marqueur de genre 3 ne sont pas par définition meilleurs que les projets avec un marqueur de genre 2 ou 1 - le PBF applique des normes élevées en matière d'égalité des sexes dans l'ensemble de son portefeuille et poursuit une double approche de l'égalité des sexes en soutenant et en encourageant à la fois des interventions ciblées et des programmes bien intégrés dans l'ensemble du portefeuille.

### MARQUEUR DE GENRE DU FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

Le PBF utilise un système de marqueur de genre depuis 2009 pour suivre l'allocation financière aux projets qui promouvoient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le marqueur de genre du PBF est basé sur une échelle en 4 points, alignée sur les normes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD):

- **Marqueur de genre 3** pour les projets qui ont l'égalité des sexes comme objectif principal.
- **Marqueur de genre 2** pour les projets qui ont l'égalité des sexes comme objectif significatif.

---

<sup>1</sup> Plan d'action en sept points pour une consolidation de la paix respectueuse de l'égalité des sexes (2010) :

[https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/seven\\_point\\_action\\_plan.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/seven_point_action_plan.pdf)

- **Marqueur de genre 1** pour les projets qui contribueront d'une certaine manière à l'égalité des sexes, mais pas de manière significative.
- **Marqueur de genre 0** pour les projets qui ne vont pas contribuer de manière notable à l'égalité des sexes.

Grâce au marqueur de genre, le PBF suit annuellement l'allocation à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et rend compte de ses résultats aux États Membres, aux donateurs et aux partenaires. Le PBF classe les projets sur l'échelle du marqueur de genre en prenant en compte la mesure dans laquelle le genre et la sensibilité au genre sont intégrés dans :

- a) l'analyse du conflit.
- b) la mise en œuvre et les activités.
- c) le cadre de résultats.
- d) le budget.

Bien que l'allocation financière pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) ait été le principal indicateur déterminant le classement sur l'échelle du marqueur de genre (GM), l'intégration du genre est cruciale dans les quatre catégories.

Le PBF soutient des projets dont les normes de qualité sont exceptionnelles. Tous les projets, quel que soit le classement de leur marqueur de genre, incluent le genre dans leur analyse de conflit, désagrégeant les données et les indicateurs par sexe et par âge dans la mesure du possible et incluent une analyse de risque « Ne pas nuire ».

Le tableau ci-dessous donne des indications aux organisations postulantes pour l'attribution d'une notation de marqueur de genre à leurs projets. Le tableau a pour but de clarifier la différence entre les marqueurs de genre selon la manière dont l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont abordées dans les différents éléments et composantes du projet. Les organisations doivent utiliser cette liste comme une "*check-list*" pour examiner et comparer le projet et attribuer un marqueur ou apporter les modifications nécessaires au document pour atteindre le marqueur souhaité.

<b>MARQUEUR DE GENRE 3</b>	
L'objectif principal du projet est de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) dans le contexte de la consolidation de la paix. L'égalité des sexes est fondamentale pour la conception du projet et les résultats attendus. Le projet n'aurait pas été entrepris sans l'objectif d'égalité des sexes.	
<b>Analyse du conflit sous l'angle du genre</b>	Comprend une analyse substantielle du conflit sous l'angle du genre pour mettre en évidence les dynamiques de genre en jeu dans le contexte, les causes de la dynamique et dans la résolution du conflit (par exemple, les injustices fondées sur le genre, les formes de masculinité et de féminité en tant que déclencheur du conflit, ou la violence sexuelle en tant que manifestation du conflit) et d'analyser comment les femmes, les hommes, les filles et les garçons et leur situations, rôles et responsabilités ont été affectés par le conflit et comment elles ont participé au conflit et à sa résolution.
<b>Objectif</b>	La consolidation de la paix par la promotion de GEWE est l'objectif principal du projet.
<b>Résultats et Théorie du Changement</b>	Tous les résultats du projet contribuent directement à GEWE. La théorie du changement articule clairement la chaîne de liens de causalité qui conduira à une plus grande égalité des sexes et améliorera les résultats de la consolidation de la paix.
<b>Mise en œuvre/activités</b>	Toutes les activités sont formulées pour avoir un impact sur les résultats en matière d'égalité des sexes.
<b>Population cible</b>	Il n'est pas nécessaire de cibler uniquement les femmes (l'égalité des sexes inclut le travail avec les hommes sur les normes de genre) mais peut être exclusivement axé sur les femmes, les jeunes femmes et les filles si l'on explique clairement pourquoi il s'agit de la meilleure approche pour atteindre les résultats de GEWE et de consolidation de la paix. Le groupe cible est clairement identifié ou propose des critères de sélection (par exemple : femmes chefs de famille ; policiers ; etc.).
<b>Budget</b>	80 à 100 % du budget total est alloué à GEWE.
<b>Analyse des risques</b>	Comprend une solide approche "Ne pas nuire" et une analyse des risques spécifiques au genre et des stratégies d'atténuation. Par exemple, les interventions du projet conduiront-elles à une remise en question des rôles de genre, ce qui pourrait entraîner une augmentation des violences sexiste ? Une augmentation de la participation des femmes à la prise de décision et à la résolution des conflits entraînera-t-elle un retour de bâton de la part des chefs traditionnels ? Quelles mesures le projet prendra-t-il pour traiter et atténuer ce problème ?
<b>Cadre des résultats</b>	Toutes les données doivent être ventilées par sexe et par âge, dans la mesure du possible. La plupart des indicateurs au niveau des résultats et des produits mesurent le changement en termes d'égalité des sexes.
<b>MARQUEUR DE GENRE 2</b>	
La promotion de l'égalité des sexes est un objectif important, mais ce n'est pas la principale raison pour entreprendre ce projet. Le genre est pris en compte dans l'analyse du conflit, la mise en œuvre des activités, le cadre de résultats et le budget. Projet qui intègre fortement la dimension de genre.	
<b>Analyse du conflit sous l'angle du genre</b>	Comprend une analyse substantielle du conflit sous l'angle du genre pour mettre en évidence les dynamiques de genre en jeu dans le contexte, les causes, de la dynamique et de la résolution du conflit (par exemple, les injustices fondées sur le genre, les formes de masculinité et de féminité en tant que déclencheur du conflit, ou la violence sexuelle en tant que manifestation du conflit, etc.) situation, rôles et responsabilités ont été à la fois impactés par le conflit et impliqués dans le conflit et dans sa résolution.

<b>Objectif</b>	L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent un objectif important du projet.
<b>Résultats et Théorie du Changement</b>	Au moins un résultat et/ou un produit sont axés sur le GEWE ou y contribuent directement et contribuent à des résultats efficaces en matière de consolidation de la paix.
<b>Mise en œuvre/activités</b>	GEWE est un objectif important, même s'il n'est pas le principal, et peut être promu par plus d'une ou au moins une des activités.
<b>Population cible</b>	Les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont ciblés par le projet et leurs besoins et capacités distincts sont reflétés dans le projet. Certaines activités abordent les obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Des efforts et des mesures spéciales doivent être faits pour assurer une représentation égale dans la mesure du possible.
<b>Budget</b>	30-79% du budget total est alloué à GEWE
<b>Analyse des risques</b>	Inclut une solide approche "Ne pas Nuire" et une analyse des risques spécifiques au genre et des stratégies d'atténuation.
<b>Cadre des résultats</b>	Toutes les données doivent être ventilées par sexe et par âge, dans la mesure du possible. Au moins un indicateur de niveau de résultat vise à mesurer l'impact sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et sur la consolidation de la paix OU Au moins un indicateur au niveau des produits par résultat vise à mesurer l'impact sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et la consolidation de la paix
<b>MARQUEUR DE GENRE 1</b>	
Le genre est intégré dans l'analyse du conflit et les résultats de celle-ci garantissent que le projet ne fait pas de mal et ne renforce pas l'inégalité entre les sexes, mais l'égalité entre les sexes n'est pas un objectif important de ce projet ni abordé dans les interventions. Les projets avec Marqueur de Genre 1 ne sont pas considérés comme des projets intégrant substantiellement le genre, mais ils ne contribuent pas à renforcer les inégalités entre les sexes.	
<b>Analyse du conflit sous l'angle du genre</b>	Mentionne les femmes et le genre mais ne fournit pas d'analyse substantielle de la dimension de genre du contexte. Référence sur la manière de garantir que la conception et la programmation du projet ne renforcent pas l'inégalité entre les sexes.
<b>Objectif</b>	Contribuera d'une certaine manière à GEWE, mais pas de manière significative.
<b>Résultats et Théorie du Changement</b>	Aucun résultat / produit consacré à GEWE.
<b>Mise en œuvre/activités</b>	Aucune activité spécifique cible le GEWE.
<b>Population cible</b>	Mentionne les femmes mais généralement parmi d'autres groupes et n'identifie pas de critères spécifiques.
<b>Budget</b>	Entre 15 et 30 % du budget du projet sont alloués à GEWE.
<b>Analyse des risques</b>	Inclut l'approche "Ne pas nuire"
<b>Cadre des résultats</b>	Les indicateurs sont ventilés par sexe et par âge (dans la mesure du possible), mais aucun indicateur sensible au genre n'est identifié.

## CONSEILS POUR L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES (GEWE)

### **Analyse du conflit sous l'angle du genre**

Une analyse sexo-spécifique du conflit permet de comprendre la dynamique de genre dans un contexte de conflit, ce qui permet une meilleure conception de projet qui fait progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Il est important de garder à l'esprit que le genre n'est pas synonyme de femmes et qu'il s'agit également de relations de pouvoir entre les hommes et les femmes. Le genre détermine qui a accès à quel type de ressources, de prise de décision et de pouvoir. Le genre interagit également avec l'âge, la classe, la race, l'orientation sexuelle et d'autres systèmes, ce qui (re)produit une série de masculinités et de féminités. Il est donc important que l'analyse du conflit prête attention aux variations des rôles, des expériences et des besoins des différents hommes et femmes et de la manière dont ils jouent un rôle dans le conflit ou peuvent contribuer à la consolidation de la paix. Pour cela, il faut examiner les différents impacts du conflit et de la consolidation de la paix sur les personnes de différents genres, ainsi que les idées sur le genre qui doit être pris en compte, sur les personnes de sexe différent et des idées sur les normes ou les comportements de genre qui pourraient être remis en question ou améliorés pour promouvoir la paix<sup>2</sup>. Cela peut se faire par les moyens suivants :

- Avoir une approche participative pour mener l'analyse du conflit, ce qui signifie avoir un dialogue qui engage les principales parties prenantes (communautés, responsables gouvernementaux, organisations de femmes, dirigeants locaux, organisations de la société civile, organisations dirigées par des jeunes, etc.) à développer une compréhension commune du conflit et des opportunités de paix.
- Évitez le langage neutre, soyez spécifique et inclusif tout au long de l'analyse pour rendre les groupes cibles spécifiques visibles.
- Soyez aussi spécifique que possible et reconnaissez la diversité de l'identité des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans un contexte spécifique (rural/urbain, ethnicité, affiliations politiques, diversité socio-économique, âge, etc).
- Identifiez des points d'entrée clairs pour la construction de la paix / la programmation / l'action qui répondront à la lacune ou au défi de la construction de la paix que votre analyse a identifié. Il peut s'agir de s'appuyer sur une initiative de paix existante menée par des femmes, par exemple, et d'identifier clairement comment le projet s'engagera avec elles.
- Évitez d'aborder la violence sexiste comme le seul problème des femmes dans les contextes de conflit, et de dépendre les femmes comme des victimes dépourvues de libre-arbitre, de pouvoir ou de potentiel pour la consolidation de la paix.

#### **Quelques questions directrices :**

- Quel est le cadre juridique relatif à l'égalité des sexes dans le pays ? Les engagements juridiques internationaux ? Comment le genre est-il pris en compte par l'équipe de pays des Nations Unies et les autres acteurs majeurs ? Existe-t-il des données sur l'égalité des sexes (indicateurs des Plans d'action nationaux pour les femmes, Paix et sécurité indicateurs des plans d'action nationaux, indice d'égalité des sexes, etc.) ?

<sup>2</sup> Saferworld, Gender Analysis Toolkit, 2012 <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/1076-gender-analysis-of-conflict>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment les normes relatives à la masculinité et à la féminité et les rôles de genre ont-ils été façonnés et modifiés par le conflit (dans les contextes de déplacement par exemple) ?</li> <li>▪ Quelles sont les conséquences possibles pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons qui ne se conforment pas aux normes de genre dominantes dans un contexte donné ?</li> <li>▪ Quels sont les institutions, processus et structures pertinents pour la paix et la sécurité qui perpétuent des normes inégales en matière de genre, normes qui peuvent entraîner l'insécurité / le risque de rechute du conflit ?</li> <li>▪ Comment les hommes, les femmes, les garçons et les filles et leurs rôles de genre sont-ils affectés par le conflit ?</li> <li>▪ Quels rôles les hommes, les femmes, les garçons et les filles jouent-ils dans le conflit (en tant que civils et militaires/ paramilitaires) ?</li> <li>▪ Quels rôles jouent les hommes et les femmes dans la résolution pacifique du conflit à différents niveaux ? Quels sont leurs rôles dans les méthodes traditionnelles et coutumières de résolution des conflits ?</li> <li>▪ Comment les normes et les comportements de genre façonnent-ils la manière dont la violence est utilisée, par qui contre qui ?</li> <li>▪ Comment les normes liées à la masculinité et à la féminité alimentent-elles les conflits et l'insécurité ? Quelles institutions et structures renforcent ou remettent en cause ces dynamiques ?</li> <li>▪ Existe-t-il des normes liées à la masculinité et à la féminité qui (pourraient) contribuer à construire ou à faciliter la paix ?</li> <li>▪ Les femmes et les OSC dirigées par des jeunes femmes participent-elles aux processus de planification de la consolidation de la paix (formels ou informels) et quels sont les défis qu'elles rencontrent ?</li> </ul>
<b>Cadre des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Toutes les données et tous les indicateurs relatifs aux personnes doivent être ventilés par sexe et par âge et une justification doit être fournie si cela n'est pas possible.</li> <li>▪ Les projets des GM 2 et 3 doivent disposer d'indicateurs spécifiques au genre, tant quantitatifs que qualitatifs, qui mesurent le changement que les interventions doivent réaliser.</li> <li>▪ En outre, le suivi et les évaluations doivent être sensibles au genre. Les mesures consistent notamment à s'assurer que les évaluateurs aient une expertise en matière de genre et que les TdR doivent comporter des considérations détaillées sur le genre.</li> </ul>
<b>Mise en œuvre/activités</b>	<p>Les activités qui incluent ou ciblent les femmes ne contribuent pas automatiquement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes la manière dont elles contribuent à l'égalité des sexes et à la consolidation de la paix doit être bien réfléchi et expliquée. Elles doivent démontrer comment, en s'attaquant aux inégalités et en surmontant les obstacles à la participation et à l'autonomisation des femmes, elles renforceront la paix.</p> <p>Les moyens d'y parvenir sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire la différence entre les activités qui n'incluent que les femmes, celles qui reconnaissent et peuvent aborder les questions de genre et celles qui les abordent et tentent de les changer/influencer.</li> <li>▪ Articuler la manière dont les interventions GEWE suggérées permettront de combler les lacunes en matière de consolidation de la paix et contribueront au changement que le projet veut réaliser.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ciblage : Être clair sur les catégories qui seront abordées. Faire mention « des femmes et des jeunes » de manière générique n'est pas suffisant</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le simple nombre de femmes participant à une activité (par exemple, une formation) ne justifie pas l'allocation d'un budget élevé à l'égalité des sexes.</li> <li>▪ Si l'activité vise spécifiquement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 100% du budget peut être alloué à GEWE.</li> <li>▪ Si des mesures spéciales ont été prises pour garantir la participation des femmes à une certaine activité (ex. spéciales, dispositions en matière de transport, parrainage, dispositions en matière de garde d'enfants, etc.) alloué à l'égalité des sexes, mais pas si les femmes auraient également participé autrement.</li> <li>▪ Considérer l'allocation budgétaire d'ONU Femmes comme la seule allocation GEWE du projet n'est pas suffisant. Les partenaires du projet doivent faire des allocations claires à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.</li> <li>▪ Voir ci-dessous pour d'autres directives</li> </ul>

#### **Activités et allocation financière :**

Le tableau d'évaluation ci-dessous est destiné à aider les candidats à décider de la part du budget qui peut être allouée à GEWE au niveau des activités.

Veillez noter que la détermination du GM global d'un projet sera basée sur le tableau du GM.

Les principales questions à prendre en compte sont :

- L'activité se concentrera-t-elle uniquement sur la représentation ? Ou/et
- Le contenu sera-t-il intégré, c'est-à-dire basé sur une analyse sensible au genre et tenant compte de la dynamique des rôles sexués, des relations de pouvoir et de la manière dont ils affectent la consolidation de la paix ?
- Ou l'objectif principal de l'activité est-il de contribuer à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ?
- Sur cette base, l'allocation financière peut être déterminée.

#### **Frais de personnel :**

Les frais de personnel peuvent être inclus dans l'allocation de GEWE. Les termes de référence du membre du personnel peuvent être utilisés pour guider l'allocation financière des coûts de personnel à GEWE. Les sites suivants doivent alors être déterminées :

- Sur la base des TDR, le personnel du projet ou le consultant sera-t-il/elle impliqué.e dans un travail lié au genre ?
- Quel pourcentage de temps diriez-vous que le.a personnel.le ou consultant.e travaillera sur des questions liées au genre ?
- Un.e consultant.e est-il.elle recruté.e pour réaliser une étude sur, par exemple, le genre et la réforme agraire, pour effectuer une analyse de genre, ou bien les termes de référence du personnel du.de la consultant.e n'attendra d'eux qu'ils intègrent leur livrable si le seul but de leur activité n'est pas l'égalité des sexes ?

Contribution GEWE	Description	Allocation financière de l'activité à GEWE	Exemples
<b>Objectif principal</b>	Activités dans lesquelles la composante genre est explicite et l'objectif principal et peut être identifiée comme étant fondamentale dans sa conception ; où la réalisation de l'objectif d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes est la raison principale pour laquelle l'action a été planifiée.	80-100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un atelier dont le seul but est de mettre en évidence la "dynamique du genre des conflits liés à la terre". Les dimensions liées au genre de la question sont discutées, et les résultats contribueront à l'inégalité dans l'accès et la prise de décision et, finalement la résolution des conflits et la consolidation de la paix.</li> <li>▪ Une formation pour un réseau de femmes médiatrices et bâtisseuses de paix qui mobiliseront la communauté pour résoudre les conflits locaux ou pour contribuer aux processus nationaux de réforme et de consolidation de la paix.</li> <li>▪ Une étude sur les obstacles spécifiques à la participation des jeunes femmes à la politique locale.</li> </ul>
<b>Généralisé</b>	Activités dont l'objectif principal n'est pas GEWE, mais qui sont sensibles aux aspects de genre et les prennent en compte. L'activité va considérablement contribuer à GEWE.	30-79%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un atelier sur "les régimes fonciers et les conflits" qui comprend une session sur les aspects de genre de la question et en discuter même si l'égalité des sexes n'est pas l'objectif principal de l'activité.</li> <li>▪ Évaluation du secteur de la sécurité entreprise dans le cadre d'un processus de réforme. Processus de réforme où le cahier des charges prend en compte les femmes et les hommes et la réponse à la violence contre les femmes.</li> </ul>
<b>Limitée</b>	Activités qui ne contribueront à l'égalité des genres que de manière très limitée, principalement en assurant la représentation ou en veillant à ce que le projet ne nuise pas, par exemple en renforçant les inégalités.	15-30%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer, par des mesures spécifiques, un nombre égal de femmes et d'hommes dans les activités, y compris les consultations.</li> <li>▪ Campagnes de sensibilisation et communication de proximité avec des messages ciblés destinés aux femmes et aux hommes.</li> </ul>
<b>Aveugle</b>	Les activités qui n'ont pas de composante de genre et qui ne visent pas l'égalité des sexes. Il s'agit de toutes les activités qui ne sont pas censées contribuer à l'égalité des sexes de manière notable.	0%	Si une activité ne correspond pas à la description ci-dessus, aucune allocation financière ne doit être faite.



## COMMENT ÇA MARCHE ET QUI FAIT QUOI

- ✓ Le marqueur de genre est obligatoire pour tous les projets financés par le PBF.
- ✓ Le score du marqueur de genre est proposé par les organismes demandeurs (auto-scoring) lorsqu'ils soumettent une proposition au PBF.
- ✓ Les modèles de projet du PBF (IRF : modèle 2.1 / PRF : modèle 3.2) incluent une case sur la page de couverture pour le marqueur de genre et l'allocation à GEWE. Les propositions qui ne comportent pas de marqueur de genre seront retournées.
- ✓ Le Secrétariat du PBF dans le pays est chargé d'aider les agences candidates à intégrer un fort accent sur l'égalité des sexes et la promotion des femmes dans leurs projets.
- ✓ Le Secrétariat du PBF doit examiner le marqueur de genre de tous les projets avant qu'ils ne soient soumis au Comité directeur conjoint et au PBF.
- ✓ Les responsables de programme du PBSO fournissent, si nécessaire, un soutien technique pour intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les projets au cours de leur développement et aident à évaluer le marqueur de genre.
- ✓ Les comités de pilotage conjoints, lors de l'approbation des projets, examineront le marqueur de genre et, le cas échéant, recommanderont des changements pour renforcer l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les projets.
- ✓ Le PBSO, lors de l'approbation des projets, examinera le marqueur de genre et, le cas échéant recommander des changements pour renforcer l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les projets.

## ANNEXE A : DÉFINITIONS

**Le genre :** Se réfère aux attributs sociaux et aux opportunités associés au fait d'être un homme ou une femme, ainsi qu'aux relations entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons ainsi que les relations entre les femmes et les relations entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits et sont appris par des processus de socialisation.

**Égalité des sexes :** Fait référence à l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes et des filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques, mais que les droits, responsabilités et opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés hommes ou non. L'égalité entre les hommes et les femmes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes comme des hommes sont pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. Genre n'est pas une question réservée aux femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes comme les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée à la fois comme une question de droits de l'homme et comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur les personnes<sup>3</sup>.

**Intégration de la dimension de genre :** Le processus d'évaluation des implications pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des femmes et des hommes une dimension intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les économies et sociétales, afin que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. L'objectif ultime de l'intégration de la dimension de genre est de parvenir à l'égalité des sexes<sup>4</sup>.

**Consolidation de la paix sensible au genre :** Vise à renforcer la participation et le leadership des femmes dans toutes les activités de consolidation de la paix et accorde une attention particulière à la manière dont les conflits affectent les femmes et les filles, ainsi qu'à leurs préoccupations particulières, à leurs besoins de rétablissement et de protection. Elle est fondée sur l'idée que l'inclusion soutient la paix et que l'absence de participation des femmes, de leurs points de vue et de leurs besoins dans de tels processus compromet les chances de parvenir à une paix durable<sup>5</sup>.

Dans le contexte des conflits et de la consolidation de la paix, le genre peut être analysé selon les trois dimensions suivantes :

**L'identité de genre individuelle :** Les rôles sociaux et les besoins des femmes/filles et des hommes/garçons dans les situations de conflit. (Comment une personne définit-elle son rôle en tant qu'homme/garçon ou en tant que femme/fille dans une société spécifique ?).

**Le symbolisme du genre :** Les stéréotypes de la "masculinité" et de la "féminité" et les idées socialement construites de "femmes/filles" et "hommes/garçons". (Que considère-t-on comme une caractéristique masculine typique ou un comportement féminin spécifique). Pour illustrer davantage, la masculinité est souvent étroitement associée à la prise de décisions, au pouvoir physique et rationnel et à la tendance à la

---

<sup>3</sup> OSAGI (now UN Women): Concepts and definitions:  
<http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>

<sup>4</sup> Conclusion concertée du segment de coordination de l'ECOSOC sur l'intégration de la dimension de genre, A/52/3, 1997

<sup>5</sup> UN Women Sourcebook on Women, Peace and Security: Overview of Contents, 2012

violence. La féminité, en revanche, est définie de manière stéréotypée par des caractéristiques opposées, telles que le fait d'être une victime, d'être un artisan de la paix, et d'être émotionnellement, physique et intellectuel.

**Structure :** L'organisation et l'institutionnalisation des relations entre les sexes en ce qui concerne la guerre et la paix dans la sphère publique et privée. (Comment le genre influence-t-il le comportement politique, social et économique au sein d'une société)<sup>6</sup>.

**Indicateurs sensibles au genre :** Ce sont des indicateurs qui suivent les changements liés au genre dans le temps. Ils indiquent l'évolution du statut et des rôles des femmes et des hommes dans le temps et la manière dont un projet les affecte. L'un des éléments clés d'un cadre de résultats est la sélection d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des produits et dans l'obtention des résultats et de l'impact. Ces indicateurs doivent inclure des indicateurs ou des méthodes de collecte de données qualitatifs et quantitatifs sensibles au genre et ventilés par sexe. Sans ces informations, il est difficile de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes<sup>7</sup>. Par exemple :

- Résultat 1 : les institutions infranationales ciblées incluent les femmes et les jeunes pour prévenir et répondre aux conflits entre groupes (par exemple, les écoles, l'administration provinciale, la police ; Tribunaux de village ; comités pour la paix et le bon ordre).
- Indicateur de résultat 1a : augmentation en % de la proportion de représentantes féminines dans le dialogue local, la résolution des conflits et les processus de consolidation de la paix.
- Indicateur de résultat 1b : Proportion de la population qui estime que la prise de décision est inclusive et réactive, par sexe et par âge.

---

<sup>6</sup> Mainstreaming Gender into Peacebuilding Trainings, 2016, Center for International Peace Operations (ZIF) & Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

<sup>7</sup> Octobre 2016 Manuel de Cordaid sur l'intégration du genre dans la consolidation de la paix et la construction de l'État